

Adoption d'un enfant français par un étranger

Par Steesop, le 15/02/2019 à 11:35

Bonjour, est-ce que l'adoption par un étranger d'un enfant né d'un parent étranger et français peut faire perdre à cet enfant sa nationalité française? Sachant que l'enfant est né d'une mère étrangère et d'un père français or il sera adopté par le conjoint de sa mère qui lui-même est étranger

Par youris, le 15/02/2019 à 13:45

bonjour,

il faudrait savoir s'il s'agit d'une adoption simple ou plénière mais l'adoption d'un enfant mineur français par un étranger ne fait pas perdre la nationalité française à l'enfant.

salutations